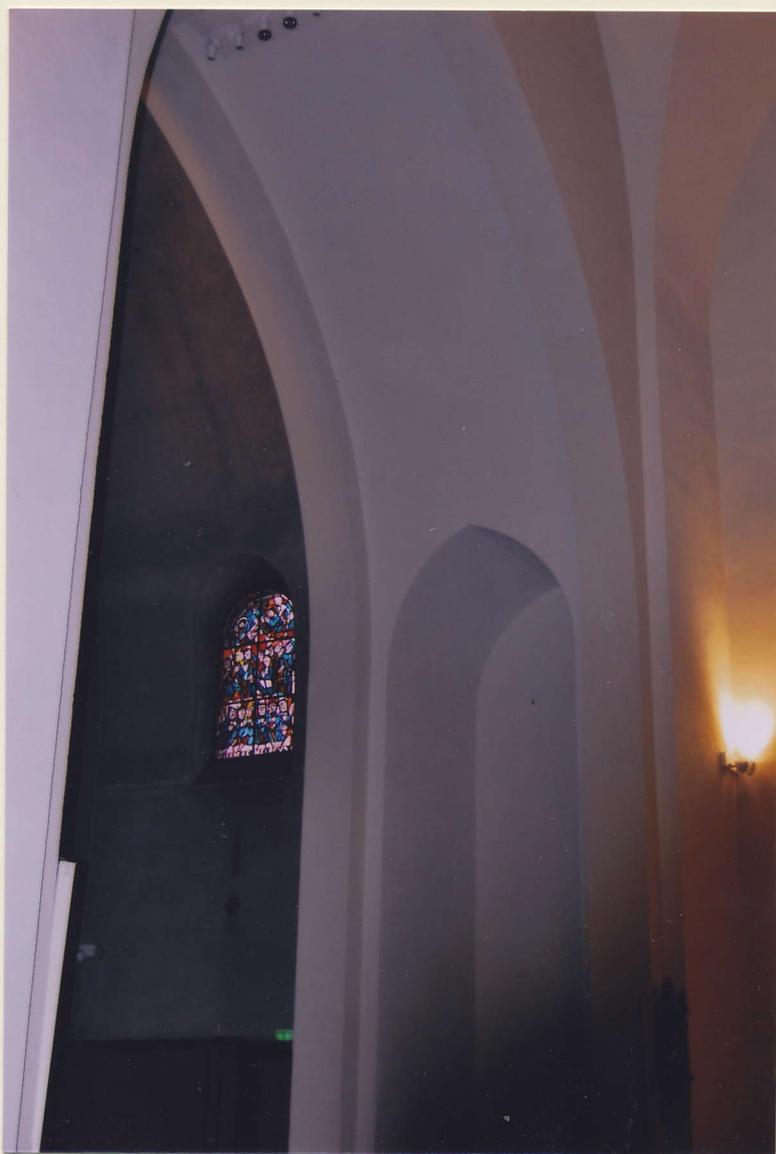


Visite
De l'Abbaye Saint Louis du temple
Vauhallan

Samedi 21 mai 2011

Par Jocelyne PIERRARD



POURQUOI VAUHALLAN ?

1993

Le 21 janvier, Place de la Concorde, qui fut Place Louis XV, mais aussi Place Louis XVI, ainsi qu'en témoigne une plaque aujourd'hui protégée, c'est l'apothéose du Roi, deux cents ans, jour pour jour, après...

Le soir, le Président HAMANN a proposé aux membres du Cercle, de se retrouver à la cathédrale Saint Louis de Versailles, pour une messe de requiem.

Madame PETIT, notre Vice-Présidente d'alors, a choisi Vauhallan et non pas Versailles. Qu'est-ce que Vauhallan ? Pourquoi Vauhallan ? Jeannine PETIT parlait d'une abbaye possédant des souvenirs de la famille royale au Temple. Mais cela restait bien vague pour moi.

Alors, depuis ce temps, à chaque fois que, pour me rendre à Versailles, je passe par la Route Nationale 118, à l'endroit où Vauhallan est indiqué, je revois toujours le visage de Madame PETIT.

2010

Le 10 avril, Madame de LA CHAPELLE évoque un projet de voyage à Vauhallan.

Voilà une excellente nouvelle : Je vais enfin pouvoir satisfaire ma curiosité pour ce lieu emblématique que je ne connais que de nom.

Et tout le monde applaudit, car depuis longtemps, le Cercle n'a pas organisé de visite.

« Organiser », c'est bien là le problème : Qui organise ? Qui participe ? Comment se mettre d'accord pour une date qui convienne au maximum de personnes ? Quel budget pour le Cercle comme pour chaque participant ? Ce n'est pas simple, en fait !

Et le projet est mis en attente.

2011

Le projet ressort en mars 2011 et se concrétise par un courrier de notre secrétaire Monsieur DESJEUX, accompagné d'un bulletin d'inscription que chacun a reçu.



CERCLE D'ETUDES HISTORIQUES SUR

LA QUESTION LOUIS XVII

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Adresse Postale : Édouard Desjeux 16, rue Jouffroy d'Abbans, 75017 Paris

**Visite de
l'abbaye St Louis du Temple
à Vauhallan
samedi 21 mai 2011**

Pour renouer avec les sorties de fin d'année instituées par M. Hamann, nous vous proposons une visite de **l'abbaye St Louis du Temple à Vauhallan.**



Monastère du Temple

Louis XVIII propose à la princesse de Condé d'installer un monastère dans l'ancien domaine des Templiers : lieu symbolique puisque la famille royale y avait été incarcérée.

La journée se déroulera ainsi :

- Départ en car à **11h00** depuis le restaurant **Louis XVII** 40, boulevard Malesherbes, Paris 8^{ème}.
- Déjeuner à Saclay
- Visite de l'abbaye Saint Louis du Temple :
 - ✓ Musée des souvenirs du Temple
 - ✓ Exposition de peinture
 - ✓ Atelier de reliure
- Retour à Paris vers **18h30**.

Le prix de la journée est fixé à **55 €** par personnes (transport+déjeuner+visites).

Le nombre de places étant limité, et pour une bonne organisation de cette sortie, vous pouvez vous inscrire dès à présent.



Réponse à envoyer avant le 1^{er} mai 2011

SITUER VAUHALLAN



COMMENT S'Y RENDRE ?

• **PAR LA ROUTE**

De la Porte de Saint-Cloud

Pont de Sèvres :

RN 118 → Direction Chartres-Orléans
→ Sortie Vauhallan-Saclay → (D36 et D 60) → Limon.

A86 :

Direction Créteil : → N 446 → Jouy-en-Josas →
Christ de Saclay → (D36 et D 60) → Limon.

Direction Versailles :

RN 118 → Direction Chartres-Orléans
→ Sortie Vauhallan-Saclay → (D36 et D 60) → Limon.

Autoroute A6 / de Paris :

→ Lyon → Chartres/Orléans → Palaiseau/Orléans →
Versailles/Saclay → Saclay → Limon.

Autoroutes A6 - A10 / du sud :

Après Chilly-Mazarin → Versailles/Saclay

• **PAR LE RER**

Ligne Saint-Rémy-les-Chevreuse :

Descendre à la station MASSY-PALAISEAU
(20-30' de Paris).

TAXIS devant la gare du RER

/ ou PRENDRE LE BUS pour Vauhallan (trajet : 20')

LIGNE 20/02 / RUE PIERRE-SÉMARD (Cars Bridet).
(Sauf dimanche / tél. 01 60 11 34 34). →●●●

• **PAR LA SNCF**

Ligne Versailles-Chantiers/Austerlitz :

Descendre à la gare de MASSY-PALAISEAU

(puis prendre le bus comme ci-dessus) →●●●

ou à la gare d'IGNY (3 km à pied de l'abbaye).

●●● **Pour monter à l'abbaye :**

A la descente du bus, prendre la rue de la Grande Fontaine,
et à droite : chemin de Limon, suivre le mur de clôture
de l'abbaye jusqu'en haut (10 minutes).

SAMEDI 21 MAI, UNE JOURNÉE AVEC LE CERCLE

Ce samedi là est une merveilleuse journée ensoleillée. C'est un bonheur de se retrouver entre nous, sur la terrasse du LOUIS XVII, et de commander un café tout en échangeant d'amicales paroles.

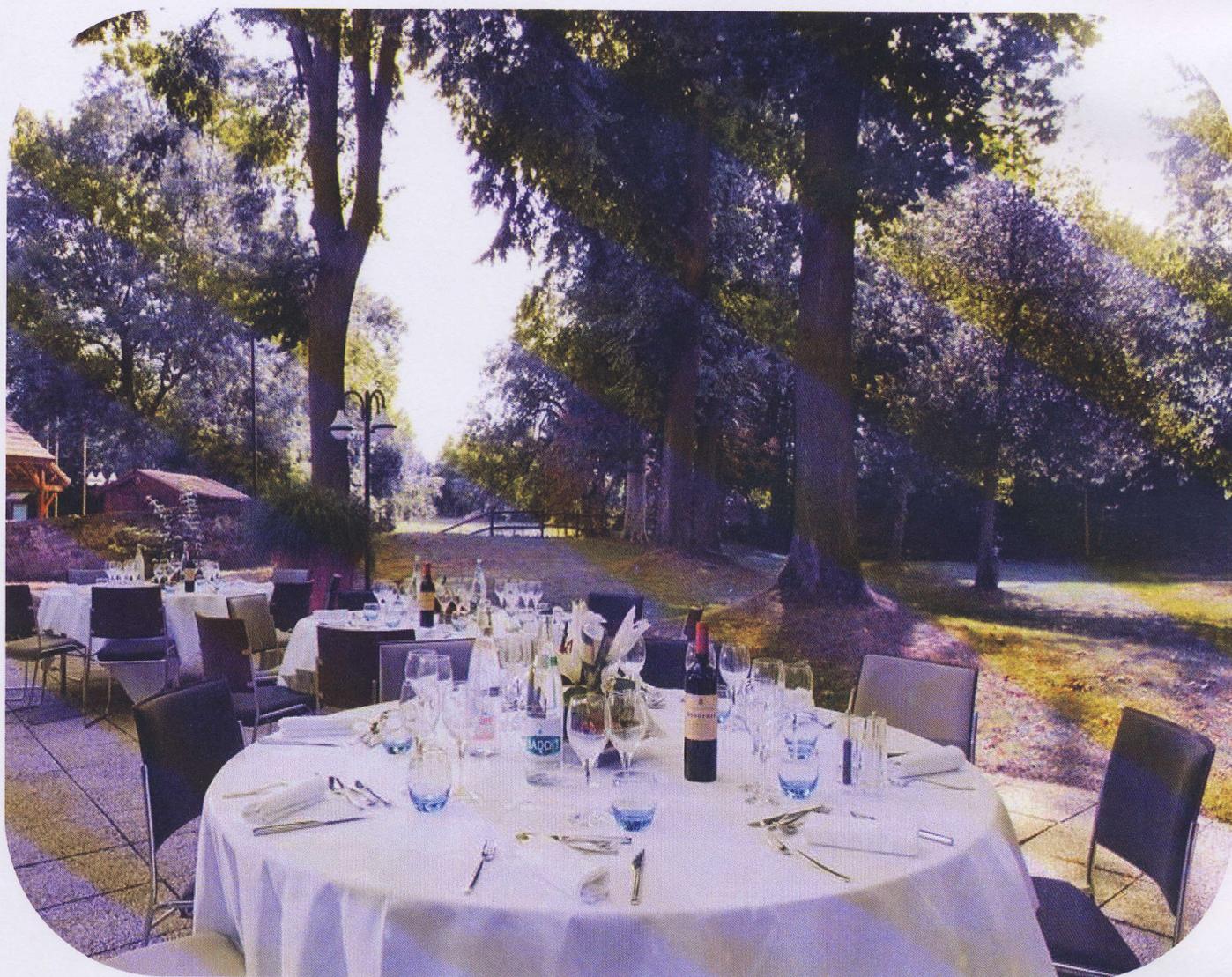


A 11 heures, nous prenons place dans le car qui, déjà, nous attend. Direction le NOVOTEL de Saclay pour le déjeuner. C'est Monsieur DESJEUX qui a sélectionné cette adresse et c'est vraiment une très bonne adresse.

A toutes fins utiles, ci-après, quelques renseignements pour situer cet établissement :

NOVOTEL SACLAY

NOS PROPOSITIONS DE RESTAURATION



NOVOTEL SACLAY

Un cocktail d'histoire...



Et de modernité ...



Un ancien corps de ferme rénové

Une ravissante Cour Pavée

Un parc arboré de 3 ha aux arbres centenaires

À l'orée de la Vallée de Chevreuse, 18 km de Paris et 20 km d'Orly

Vous êtes au Novotel Saclay !

Notre établissement 3 étoiles est le site idéal pour organiser

vos évènements familiaux ou professionnels,

mariages, anniversaires, fêtes du personnel, ou cocktails...

Un service de qualité

Des menus et des buffets variés et adaptés à vos goûts

Une équipe aimable et professionnelle

Et nos meilleures adresses de DJ, pâtisseries, animateurs, fleuriste...

Pour faire de votre réception un instant unique !

Notre équipe commerciale répondra au mieux à toutes vos questions.

Magalie WOJTOWSKI
Assistante Attachée Commerciale

Stéphane JOUBERT
Responsable Commercial

Nathalie THESSIEU
Responsable des Ventes

NOVOTEL SACLAY

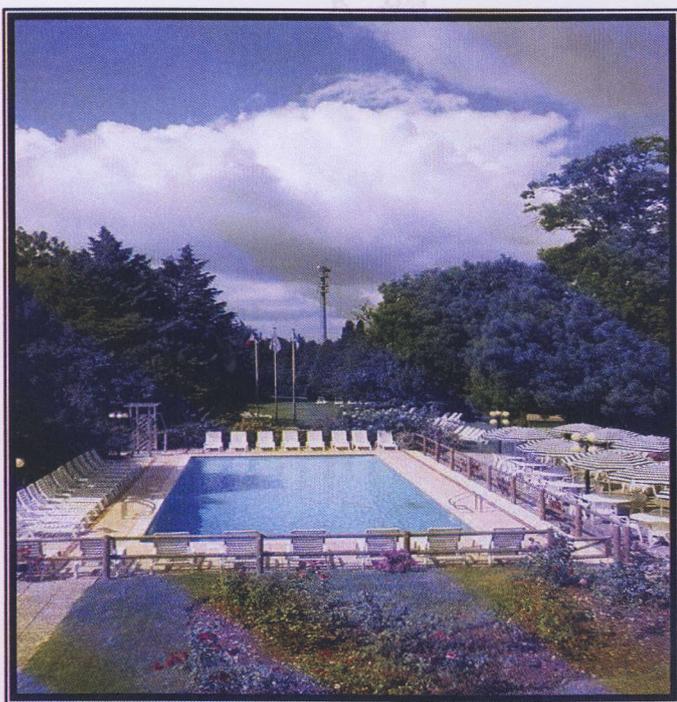
Rue Charles Thomassin 91400 SACLAY Tel: 01 69 35 66 00 Fax: 01 69 41 01 77

h0392-sb@accor.com www.novotel.com www.accorhotels.com

A votre disposition :

Salles de réception modulables de 240m² pouvant accueillir jusqu'à 176 personnes assises et 200 en cocktail.

Dés les beaux jours, nous accueillerons vos invités pour un cocktail, un vin d'honneur sur notre terrasse ou au bord de la piscine.



Votre réception sera organisée dans un salon qui sera aménagé à votre convenance avec des tables rondes de 8 à 10 personnes, ou table royale nappées de blanc.

Vos repas seront servis à table, ou sous forme de buffets.

Les boissons, vins et eaux minérales sont inclus dans tous nos menus.

Pas de contrainte horaire, vous pouvez conserver la salle toute la nuit. Au-delà de minuit, des frais de personnel vous seront facturés au tarif de 30 € par heure et par serveur (sur la base d'un serveur pour 25 invités).

Et prolonger l'harmonie ...le lendemain, Avec une journée de détente autour d'un Brunch sur notre terrasse.

Que ce moment reste inoubliable !

NOVOTEL SACLAY

Rue Charles Thomassin 91400 SACLAY Tel: 01 69 35 66 00 Fax: 01 69 41 01 77

h0392-sb@accor.com www.novotel.com www.accorhotels.com

Nous voilà accueillis comme il convient, puis, installés aux abords d'une piscine bleue, entourée de parasols orangés. C'est tout comme une journée de vacance à la campagne. L'ambiance est chaleureuse et nous nous souviendrons de nos éclats de rire alternant avec des moments de silence, presque religieux, réservés à la dégustation d'un menu gourmet choisi... toujours par Monsieur DESJEUX.

- *Mise en bouche de saison*
- *Carpaccio de Noix de Saint Jacques à l'huile d'olive Vierge*
- *Pavé de veau mariné à l'estragon, Crème de Morilles*
- *Assiette de Fromages affinés AOC sur lit de salade*

Attardons nous sur la carte des desserts :

- *Croustillant Tiède au Chocolat et Mangue Caramélisée*
- *Brochettes de Marshmallows et fondue de chocolat*
- *Espumas de Marscarpone à la framboise, Crumble de Fruites rouges*
- *Tartare de fruits de saison (servi en coupe de champagne), Brochettes de macarons*

Ah ! Ces chefs qui créent des mots mystérieux ! Mais, pour une fois, ces mots se confondent, effectivement, avec une réalité savoureuse.

Un vin blanc, puis un vin rouge nous sont servis, parfaitement préparés.

Le Novotel propose des Bordeaux, Côtes de Ventoux, Chinon, Côtes du Roussillon ou Côtes du Rhône, ainsi que ces fameux Brouilly accompagnant traditionnellement nos déjeuners au Louis XVII, depuis Monsieur HAMANN.

Parmi les vins blancs, citons des Cheverny, Bordeaux, Côtes du Rhône, Bourgogne Aligoté ou encore Riesling.

Cette parenthèse s'adresse à nos adhérents amateurs de bonnes tables.

Quant à nous, le déjeuner s'est conclu par un café unanimement commandé, servi avec de petits chocolats.

Le personnel de service s'est montré attentif et efficace, ce qui est aussi appréciable que la qualité des menus.

Mais, il est temps de reprendre la route vers notre objectif du jour : Vauhallan.



L'abbaye surgit au loin, toute petite, comme tapie dans une vaste vallée, la « Vallée du Vent », d'un beau vert foncé, sur fond bleuté.





Abbaye St Louis du Temple

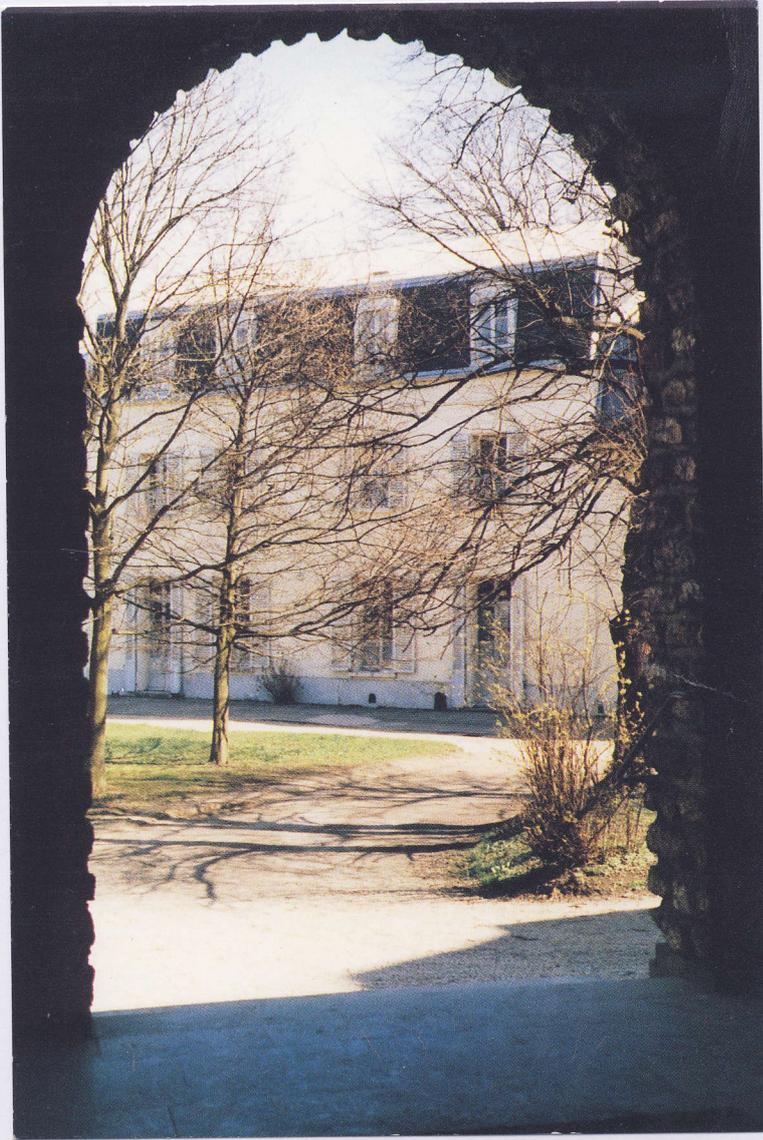
Nous approchons. A droite, une tour, la tour de Limon.



Nous y sommes.

La première impression est odorante. Ce sont ces fleurs de tilleuls qui embaument si délicatement l'ombre, sous les arbres, devant l'Hôtellerie, à la droite de l'entrée.





L'Hôtellerie accueille, dans ce château du XIX^{ème} siècle, des personnes âgées mais valides, en séjours temporaires ou en retraite. Elle accueille également des hôtes de passage.

Le style de ce bâtiment est notoirement différent de celui de l'abbaye avec sa toiture en ardoise et son crépi uni.





L'abbaye est un vaste ensemble carré, comportant, au centre, un cloître (carte postale ci-contre), autour duquel s'ordonnent au rez-de-chaussée : Une porterie, parloirs, celleries, laverie, réfectoire, salle de communauté, salle de chapitre, chœur, chapelle, sacristie.

Les cellules des religieuses sont situées dans les étages, ainsi qu'une bibliothèque.

La meulière a été choisie pour la construction des murs. L'ensemble est recouvert de tuiles rouges.

*La chapelle
Extérieure.*



VISITE DE L'ATELIER DE RELIURE ARTISANALE

L'atelier de reliure artisanale est situé dans l'une des dépendances de l'abbaye. Sœur Claire Elisabeth nous y invite.



Trois générations de sœurs relieurs se sont succédé depuis la création de l'atelier de reliure, à Paris, Rue Monsieur, en 1892.

Aujourd'hui, c'est donc Sœur Claire-Elisabeth qui anime cet atelier, avec quatre autres religieuses.

Selon elle, dix années de pratiques sont requises pour réaliser un travail de qualité parfaite.

La reliure fait partie des activités « commerciales » de l'abbaye. Il est donc possible de passer commande pour relier des revues et des livres ou bien, pour restaurer des ouvrages anciens.

Les tarifs varient évidemment, en fonction du temps passé, ainsi que de la nature du travail attendu.

Sœur Claire-Elisabeth

Atelier de Reliure Artisanale

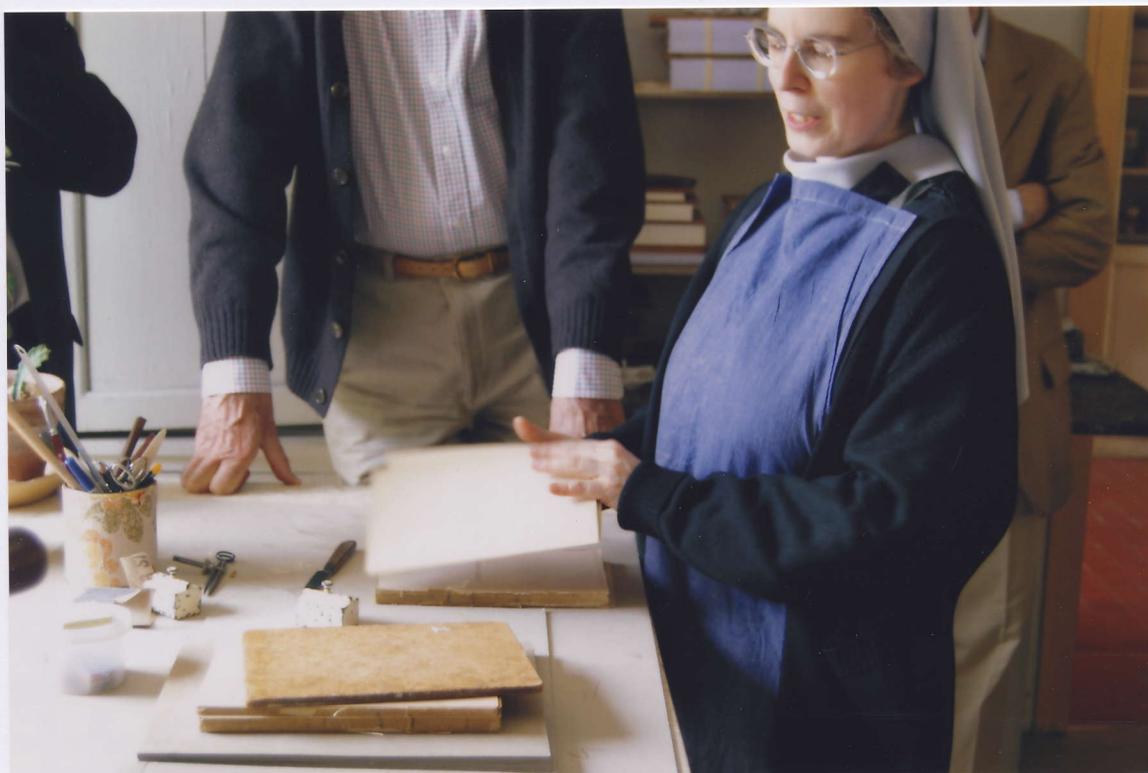
Abbaye Saint-Louis du Temple
Limon

91430 VAUHALLAN
01 69 85 21 26
secrétariat ouvert entre
10h et 11h30
entre 14h45 et 17h
(sauf le samedi et dimanche)

Courriel : reliure@abbaye-limon-vauhallan.com
www.aulivreinacheve.com



Lors de notre visite, Sœur Claire-Elisabeth nous a expliqué et démontré toutes les étapes de son travail, dont en voici quelques unes. C'est très technique, mais cela intéressera sûrement les amateurs de belles bibliothèques.



*Tout d'abord, le livre est **nettoyé**.*

*Ensuite, il est **débroché**. Sa couverture de brochure est détachée en prenant bien soin de ne pas la détériorer.*

*Les cahiers sont **séparés** les uns des autres. Pour cela, on coupe les anciennes coutures à l'aide d'un couteau à lame mince et arrondie au bout, tout en débarrassant chaque cahier des parcelles de colle qui y restent attachées.*

*Le relieur vérifie alors la **pliure**, dont il existe plusieurs genres : In-folio, In-quarto, In-octavo etc...*

*Les cahiers sont assemblés et mis sous **presse**, bien serrés entre des cartons. D'ailleurs, ainsi que le précise Sœur Claire-Elisabeth, à chacune des étapes de son travail, le livre sera mis sous presse. Il en existe différents modèles.*



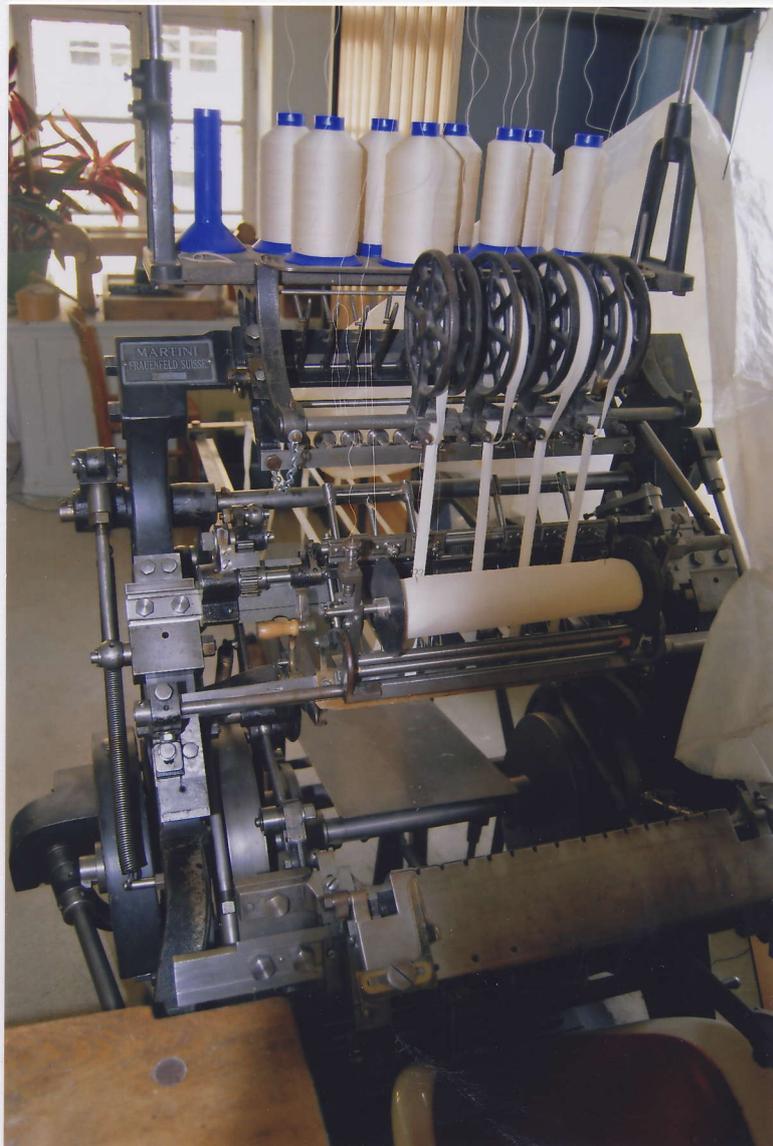


Cette petite presse est bien joliment décorée.

Lorsque le volume sort de presse, on procède à la couture, soit à la main, soit sur machine. Sœur Claire-Elisabeth est particulièrement fière de cette ancienne relieuse Martini d'origine Suisse



La relieuse Martini



*Madame et Monsieur de
LA CHAPELLE, attentifs
Aux explications de
Sœur Claire- Elisabeth*



*Mais avant de
procéder à la
couture, le
relieur trace, au
crayon, des
marques sur le
dos du volume.
Ces marques
servent de
points de
repères pour
pratiquer des
sillons ou trous
de grecques,
avec une scie à
métaux ou scie
à grecquer.*

La profondeur des sillons tient compte du diamètre des ficelles qui viendront s'y loger. Une fois en place, la ficelle ne doit pas dépasser le niveau du dos.

La couture peut alors se pratiquer après avoir choisi le fil ou la ficelle ou encore le ruban adapté à l'ouvrage en cours.

*Le livre est positionné sur un **cousoir**, objet en bois comportant deux vis verticales reliées par une traverse sur laquelle sont attachés les fils ou les rubans, comme ci-dessous.*



La couture commence par le milieu d'un premier cahier, avec une grosse aiguille.

Tous les cahiers sont reliés ensemble au point de chaînette, en veillant à ne pas les mélanger et, bien entendu, ne pas les coudre à l'envers ! Cette opération de couture paraît fort compliquée et mobilise toute l'attention.

*Le dos du livre est encollé au pinceau, ce que l'on désigne par le terme de **passure en colle**.*

*Après séchage, le livre est positionné verticalement dans une **presse à endossure**.*

*Le dos est **arrondi** à coups de marteau : Pas moins de 35 coups ! Cette opération, on le voit, est très physique !*



*Viennent alors une série d'opérations pour le **montage des cartons de couverture**.*

*Les cartons, posés à plat sur une épaisse planche en bois appelée « **martyr** » sont percés d'encoches à l'aide d'un ciseau à bois et d'un marteau.*



Des rubans sont passés ensuite dans les encoches des cartons.



Les rubans – ou fils selon le cas – sont fixés au marteau, découpés à longueur, collés au pinceau, aplatis au marteau.



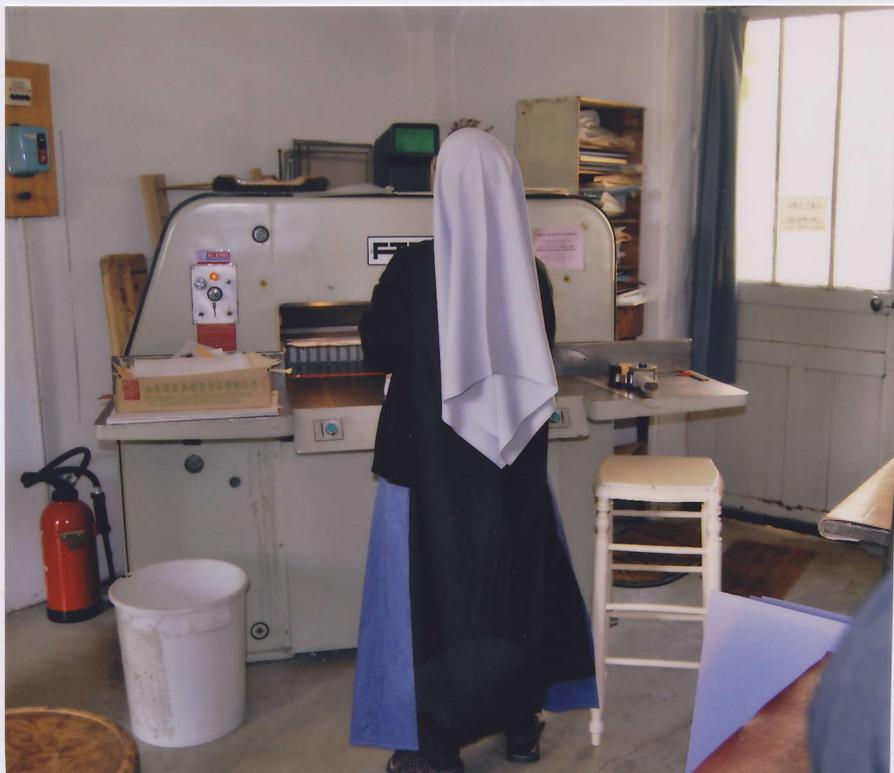
Un compas à pointe sèche est utilisé pour affiner les différents ajustages.



On utilise du papier journal pour protéger la colle.

Après séchage, le volume est remis sous presse pendant au moins deux heures, puis, son dos est consolidé avec une colle de pâte qui ne tache pas.

Un morceau de mousseline est posé, que l'on fait adhérer en le frottant avec un plioir en bois. La mousseline est encollée à nouveau, découpée au format du livre, puis mise à sécher.



Le massicot de Sœur Claire-Elisabeth, n'est pas aux normes! Mais elle assume ses responsabilités tout en montrant que son alliance a pris une forme légèrement ovale un certain jour bien malencontreux !

Mais, ce n'est pas fini ! Il faut, maintenant, **poser le tranche-fil**, par collage. Le tranche-fil est une broderie en fils de soie ou en coton multicolore, qui apporte un plus esthétique à l'ouvrage.

Pour mieux comprendre, le vocabulaire technique du métier de relieur, voyez le schéma ci-contre

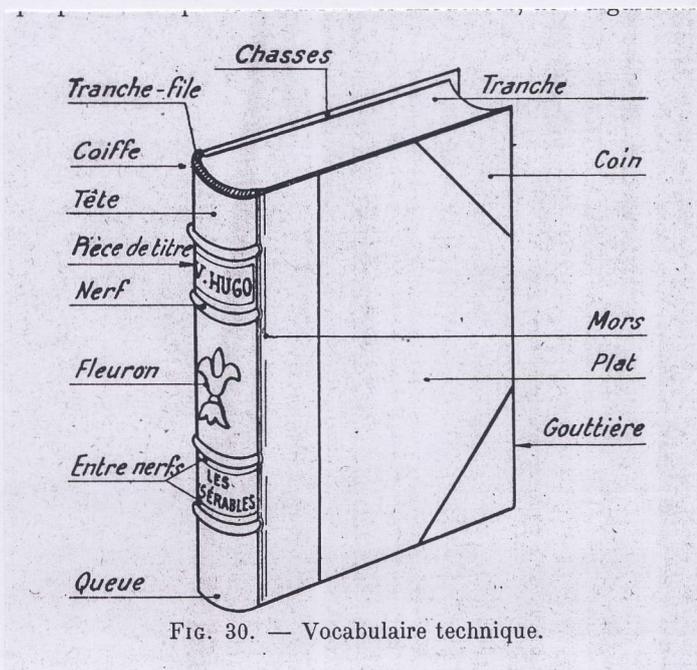


Fig. 30. — Vocabulaire technique.

Passons quelques étapes

Les cuirs, ces merveilleux cuirs fins et doux au toucher : mouton, agneau, veau, basane, chagrin, maroquin, velin, pleine fleur... Le choix infini de couleurs : vert tendre, vert sombre, bleu roi, rouge, grenat, marron, beige, noir... On ne sait jamais quoi choisir !



Sœur Claire-Elisabeth nous a montré comment **parer** le cuir, avec un couteau spécial, bien affûté. Cette opération qui consiste à **désépaissir** délicatement le cuir à petits coups précis.



Le cuir est mouillé à la colle de pâte, puis à la colle plastique et appliqué sur le dos du livre, dont les nerfs ont été, au préalable posés. Un plioir en os sert à bien les marquer.

Le cuir est alors « rentré en dessous », sous la tête et sous la queue du livre. Parfois, il est encore nécessaire de parer cette partie de cuir. Ensuite, on forme une coiffe et des oreilles. Les oreilles sont ces petits sillons qui marquent le cuir de part et d'autre de la coiffe.

Après un nouveau passage dans une presse à main et un séchage, l'ensemble est égalisé avec un plioir et une glace transparente.



Quant aux papiers, papiers de garde et papiers de plat, ils sont fabriqués sur place, dans l'abbaye, à la cuve ou à la colle (à la cire d'abeille poncée). La

variété et la beauté de ces papiers sont telles que certains clients les achètent tout simplement pour ... les encadrer !

Enfin, pour terminer notre visite, Sœur Claire-Elisabeth nous a présenté quelques exemples de livres restaurés ou reliés dans son atelier. A noter qu'il est possible de choisir un travail tout à fait classique, mais aussi oser l'originalité avec des incrustations inattendues de végétaux, minéraux etc...

Mesdames HAMANN et SIMON semblent tout à fait conquises par les explications de notre guide.



Nous avons quitté l'atelier de reliure, enchantés. Quant à moi, je suis moins enchantée de mon récit. Il faut dire que la personnalité de Sœur Claire-Elisabeth illumine et même, transfigure son domaine de compétence pourtant très technique.

Allez à Vauhallaan, visitez, passez commande et vous apprécierez !

HISTOIRE DE SAINT LOUIS DU TEMPLE

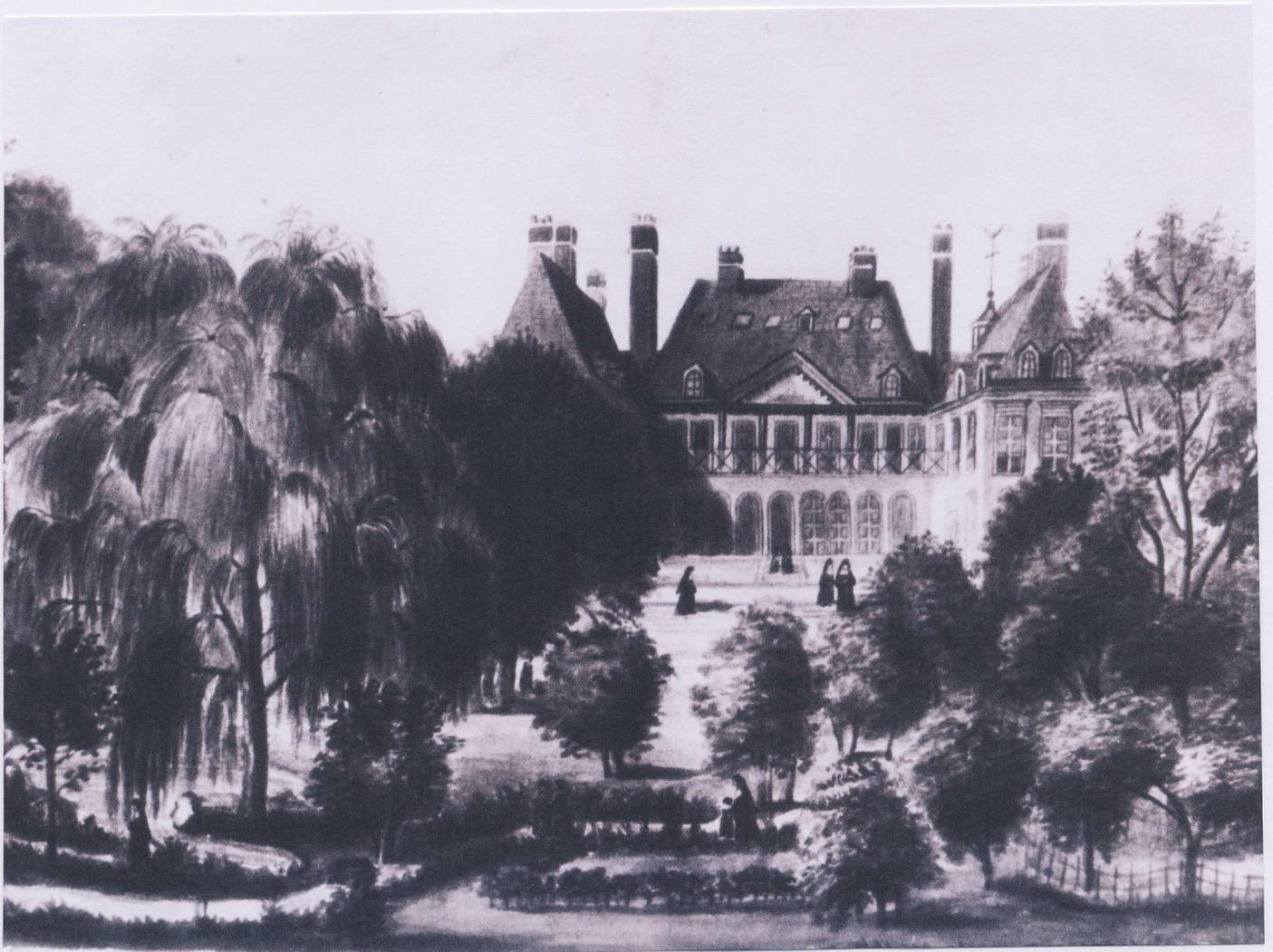
La princesse Louise Adélaïde de BOURBON CONDE est née à Paris en 1757. Elle est la fille de Louis Joseph de BOURBON CONDE et de Charlotte Godefried Elisabeth de ROHAN SOUBISE.

Louise est nommée abbesse de Remiremont par le Roi Louis XVI en 1786, mais trois ans plus tard, après la prise de la Bastille, elle suit son père en exil.

En 1802, la princesse prononce se vœux perpétuels et choisit le nom de Sœur Marie-Joséphine de la Miséricorde. Elle est alors à Varsovie d'où elle apprend la mort de son neveu le duc d'ENGHIEN, injustement condamné par Napoléon.

Elle revient en France avec Louis XVIII, en 1814.

Pour compenser la perte des diamants de sa famille, réunis à la couronne, le Roi lui offre l'ancien palais du Grand Prieur de l'Ordre de Malte au Temple, dont la tour a été démolie. C'est là que sera fondé le monastère du Temple, au mois de décembre 1816, après les cent jours, avec une chapelle provisoire.





*Madame Louise de Condé
fondatrice et prieure
du monastère du Temple*

La première pierre de la chapelle est posée seulement au mois de mai 1821, alors que, déjà, la fondatrice du monastère meurt le 10 mars 1824.

Dès 1830, Le monastère ne va plus connaître la tranquillité : L'état revendique la propriété du Temple pour y installer la Bibliothèque Royale.

La communauté religieuse tente de prouver ses droits et obtient, en 1841, une autorisation légale d'existence, en tant que communauté enseignante du fait de la présence d'un pensionnat.

En 1846, la communauté gagne un procès contre l'administration du Roi Louis-Philippe. En effet, cette administration contestait la validité des ordonnances de Louis XVIII, en faveur de la princesse de CONDE.

Cependant, après la révolution de 1848, le nouveau gouvernement révoque les dites ordonnances et le maire de Paris informe les religieuses de leur obligation de partir dans les quinze jours, à compter du 28 mars. C'est bien court n'est-ce pas!

Une maison est trouvée au 22 de la rue Chateaubriand, avec un bail de trois ans et les religieuses quittent le Temple le 12 avril 1848 au matin. Elles n'ont pu emporter que deux cloches sur quatre. Le corps de la princesse de CONDE est transféré, provisoirement, chez les moniales, rue Tournefort.

La prieure de la communauté acquiert en 1851, l'Hôtel Montesquiou, au 20 de la rue Monsieur à Paris.

Une nouvelle église est édifiée à l'aide d'une indemnité financière versée par l'état, tandis que le Temple est démoli, à partir de 1853.

Depuis 1901, les Bénédictines de Saint Louis du Temple ne connaissent plus la sécurité d'une adresse définitive, même d'ailleurs encore actuellement.

La loi du 1^{er} juillet 1901 sur les associations provoque l'exil ou la dissolution de certaines communautés religieuses non reconnues légalement.

La prieure des Bénédictines, non seulement s'inquiète de devoir chercher un refuge éventuel en Espagne, mais elle doit aussi faire face à d'importantes difficultés financières.

La situation s'aggrave encore plus avec la loi de séparation de l'église et de l'état qui, entre autre, supprime les congrégations enseignantes. Il faut, à nouveau, se préparer à partir : Les cloches sont descendues, la grille de fer de l'église est démontée, ainsi que l'orgue et les stalles.

Mais avant de quitter la rue Monsieur, les religieuses se battent sur le plan juridique : Un recours est déposé devant le Conseil d'Etat.

Les années passent.

Le duc de CHARTRES revendique l'héritage de la princesse de CONDE dans l'intention de le remettre aux Bénédictines. C'est alors que les héritiers du côté maternel se manifestent et réclament, eux aussi, une part de l'héritage.

Nous voilà en 1923. La Cour de Cassation décide de partager cet héritage entre tous les descendants, du côté paternel comme du côté maternel.

C'est alors qu'un généalogiste intervient et découvre des héritiers d'un degré plus proche que celui des enfants du duc de CHARTRES (9^{ème} degré). Le tribunal de la Seine se prononce en leur faveur en 1931.

Finalement, l'Hôtel Montesquiou de la rue Monsieur sera vendu en 1938, soit vingt quatre ans après l'ordre d'expulsion !

Entre temps, dès 1931, une propriété avait été acquise dans le hameau de Limon, à Vauhallan, près de la Vallée de Chevreuse. Mais les religieuses qui ne disposent pas de l'argent nécessaire pour y construire leur nouveau monastère, doivent s'installer, provisoirement, à Meudon, dans un immeuble inoccupé de la Fondation Brignole Galliera.

Boiseries, stalles, plinthes, cloches, orgue et autres matériaux récupérés sont expédiés pour partie à Vauhallan, pour partie à Meudon.

La guerre de 1940 complique encore la situation. Les troupes d'occupation réquisitionnent Limon et détériorent les bâtiments avant de les quitter.

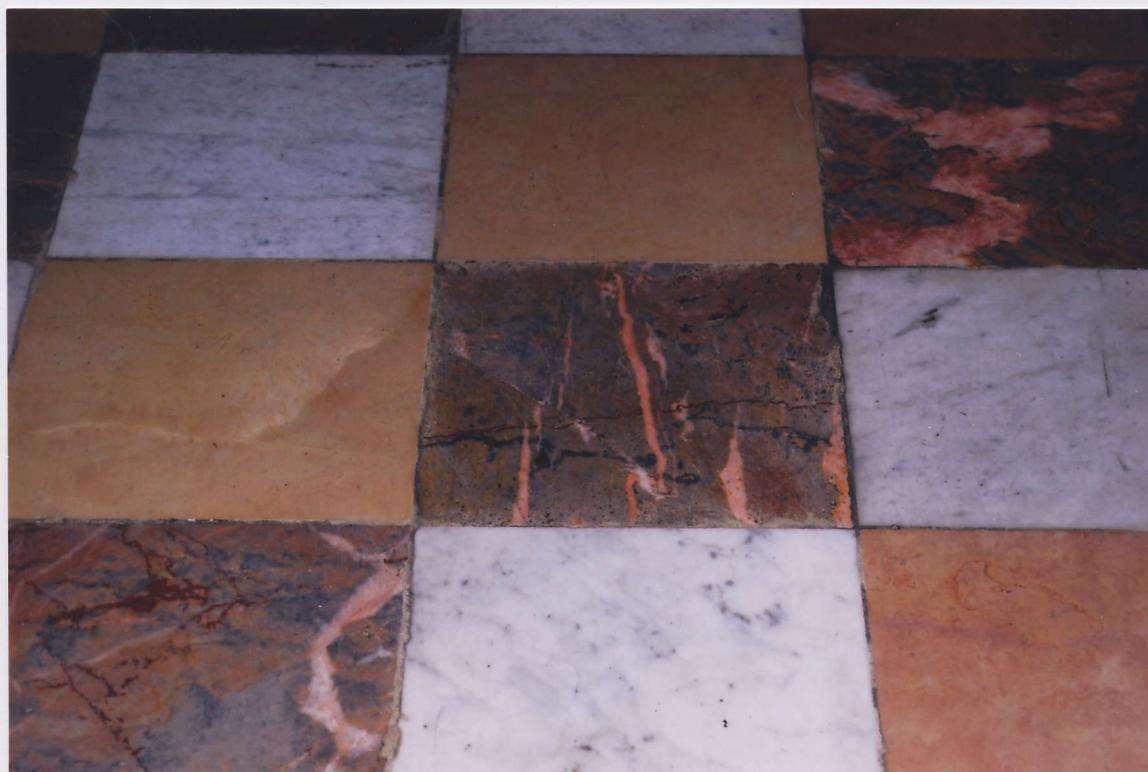
A partir de 1944, les plans du futur monastère sont étudiés.

La ferme incendiée par les Allemands est reconstruite en 1946.

Les religieuses obtiennent des aides financières, elles vendent les produits de leurs ateliers (ornements liturgiques, imprimerie...), elles participent à tous les travaux de construction, comme en témoignent les photos de l'époque, elles se font manœuvres, peintres, couvreurs, électriciens... Des bénévoles viennent en renfort : Scouts, séminaristes... Elles récupèrent d'autres matériaux de démolition provenant de leur ancien monastère, comme par exemple, les dalles de marbre du sanctuaire, les tuiles du cloître, les bénitiers... Ce qui introduit

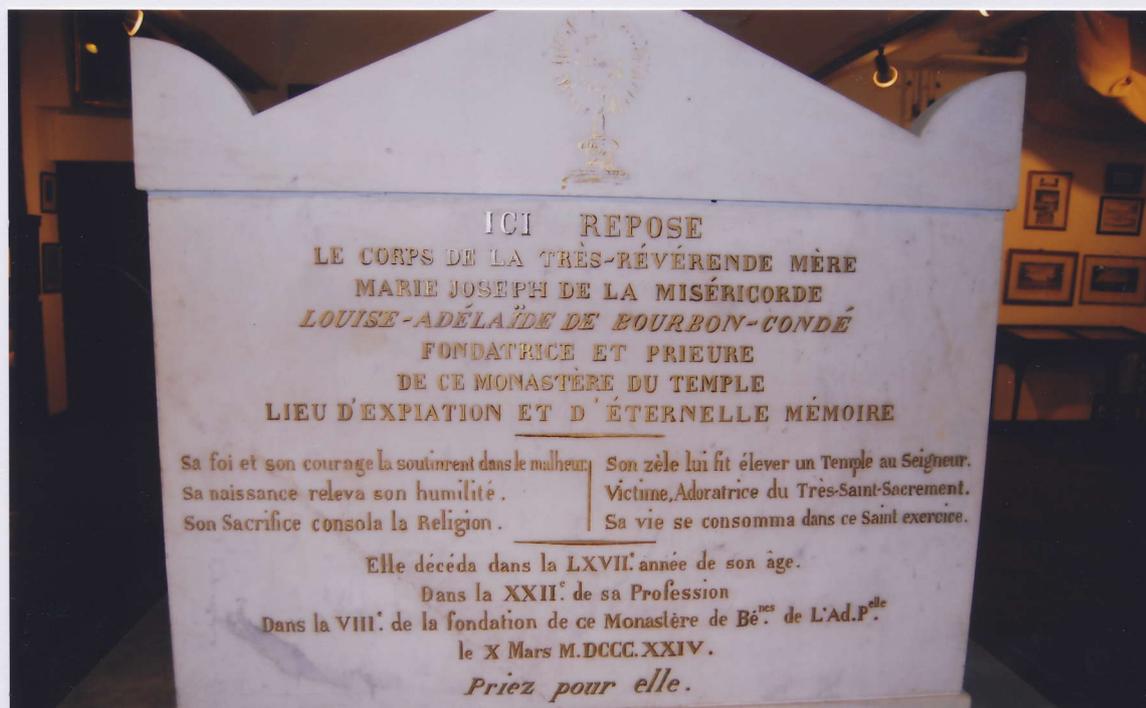
une sorte de continuité dans une histoire marquée par une succession de ruptures.

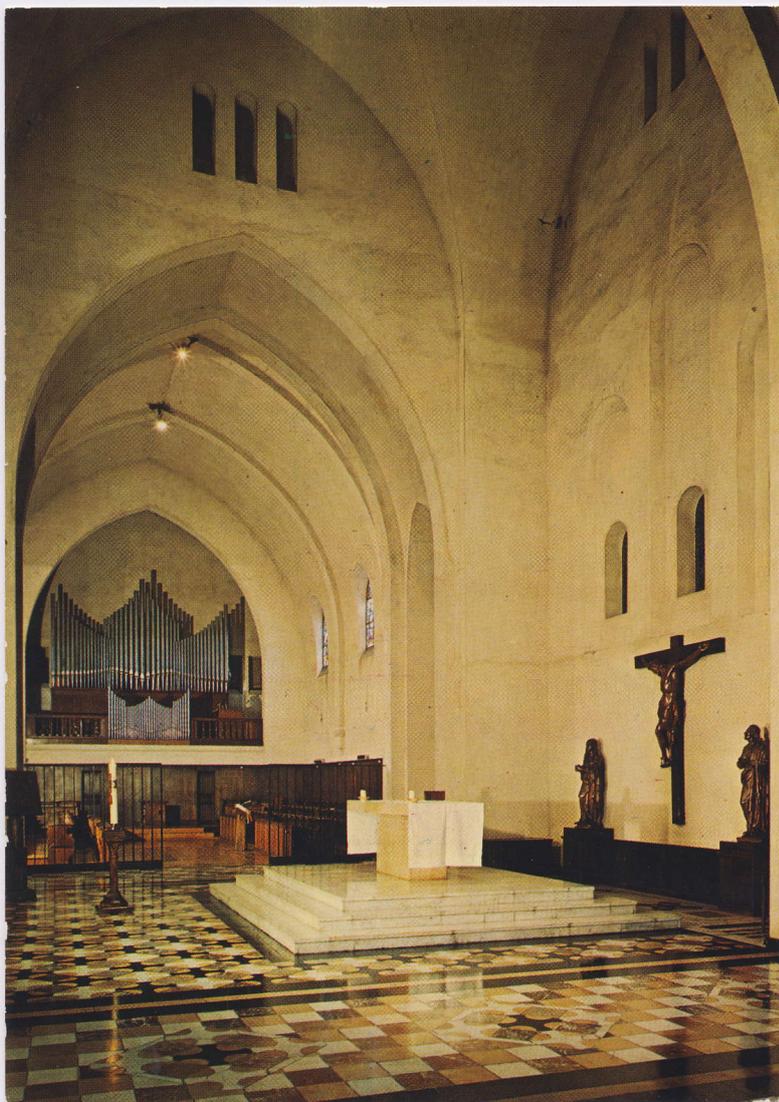
Le 1^{er} décembre 1951, les sœurs quittent, enfin, Meudon pour Vauhallan, tandis que se poursuivent les travaux de construction et d'aménagement.





1953 : L'église est bénie. Les restes de la princesse de CONDE sont déposés dans la crypte.





L'orgue, provenant du Temple, démonté et remonté tant de fois, est restauré et installé en 1956.

Cette carte postale représente le chœur des moniales.

Au fond : L'orgue et les stalles.

Au sol : Les dalles de marbre.

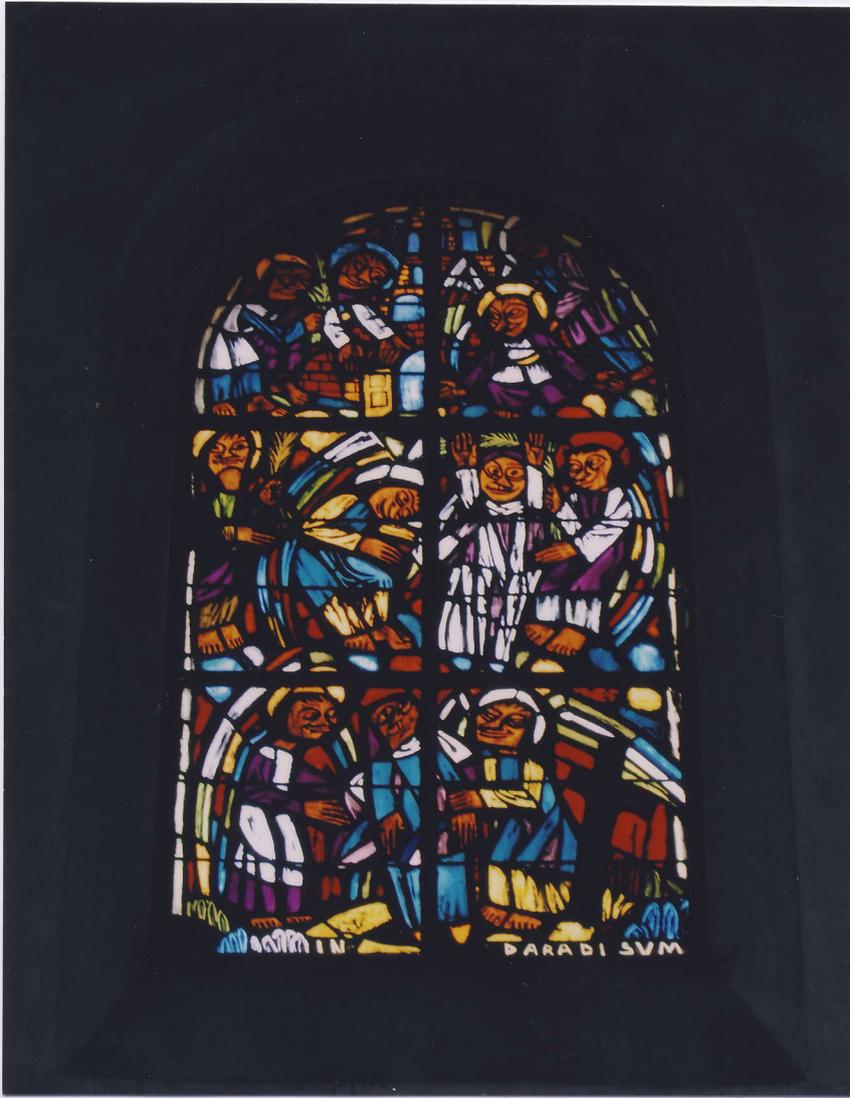
Une religieuse, Mère Geneviève GALLOIS a dessiné et réalisé elle-même les vitraux.

Cette religieuse, née en 1888, est entrée au monastère Saint Louis du Temple en 1917.

Elle fut élève aux Beaux-Arts de Paris. Caricaturiste, peintre, graveur et verrier. Une partie de ses œuvres est exposée dans une salle de l'abbaye.

Le style est très particulier : Haut en couleurs ou au contraire allant simplement à l'essentiel à grands traits sombres. Humour un peu grinçant ou pureté mystique. Mère GALLOIS se déplace d'un extrême à l'autre, avec talent.

Elle est décédée en 1962, dix jours après la pose de son dernier vitrail à l'abbaye de Vauhallaan.



*Un vitrail œuvre de
Mère Geneviève
GALLOIS*

L'histoire de Saint Louis du Temple est présentée sous forme de panneaux illustrés, dans le couloir précédant le Musée, ainsi que dans une petite brochure vendue à la boutique de l'abbaye.

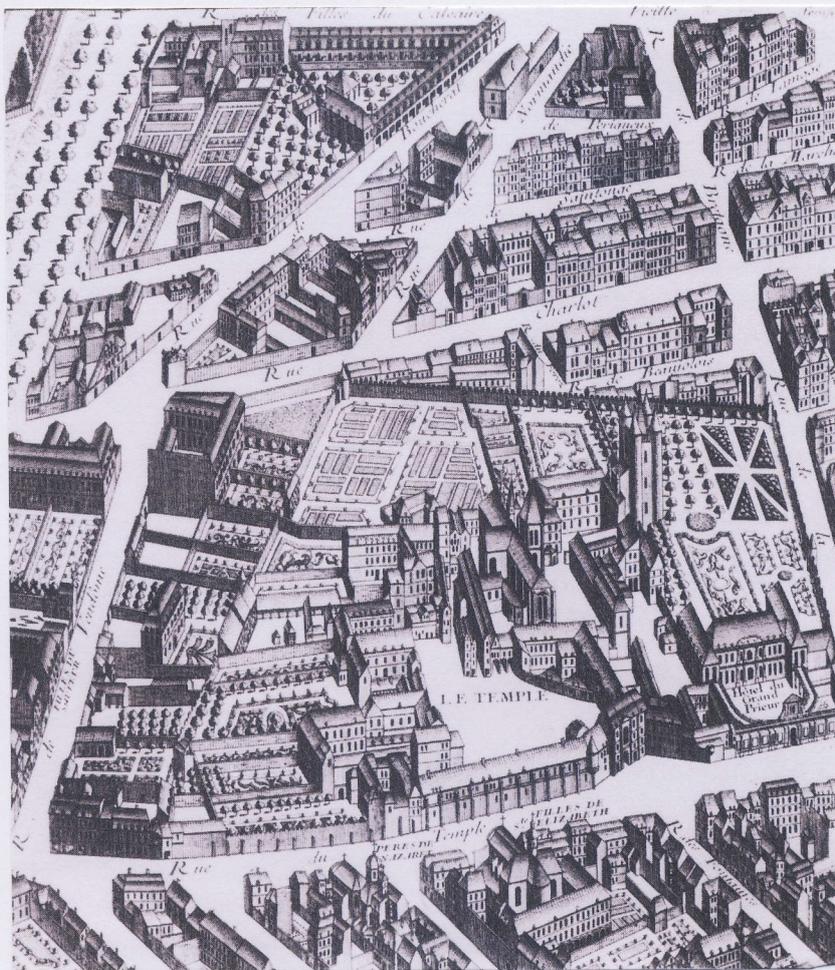


Dans ce couloir est également présenté une reproduction partielle du PLAN DE TURGOT qui fait la fierté de la religieuse chargée de nous accompagner dans la visite du musée.

Ce plan, a été réalisé de 1734 à 1736, par Louis BRETEZ, membre de l'académie de peinture et de sculpture et professeur de perspective, à la demande de Michel-Etienne TURGOT, prévôt des marchands à Paris.

Paris est représenté à l'échelle de 1/400^{ème} et couvre une surface de 2,49 m. sur 3,18 m. Fenêtres, arbres, arabesques des jardins, noms des rues, noms des hôtels. Tout y est.

Voici le Temple avec sa tour et l'Hôtel du Grand Prieur.



En 1736, Claude LUCAS, graveur de l'academie des Sciences s'est occupé de la gravure à l'eau forte et au burin des 21 planches du plan. Le Plan de Turgot a été publié en 1739.

La Bibliothèque nationale de France et la Bibliothèque historique de la ville de Paris en conservent quelques exemplaires originaux.

LE MUSEE

Derrière la grille (voir la photo de la page 35), le Musée s'organise tout autour de la sépulture en marbre blanc de Louise Adélaïde de BOURBON-CONDE.

Un Musée émouvant, exceptionnel, riche en souvenirs, tableaux, gravures, livres, objets, médailles, bustes, maquettes... confiés aux religieuses de Saint Louis du Temple par des « amis », comme les désigne notre guide de ce jour.

Deux grands tableaux captivent en premier notre attention.

Louis XVI écrivant son testament.



Ce tableau de BATTAGLINI, exposé au Salon de 1819 a été acheté par la duchesse d'ANGOULEME et offert au couvent Saint Louis du Temple.

Il est à rapprocher de celui de Pierre-Henri DANLOUX (1753-1809), huile sur toile 1,55 x 1,19 qui appartient au Château de Versailles.

En janvier 1993, le tableau de DANLOUX a été abondamment reproduit dans la presse : De Point de Vue¹, le Nouvel Observateur², le Figaro Magazine³ à l'Express⁴ etc...

¹ N°2321 du 26 janvier 1993

² N°1471 du 14 au 20 janvier 1993

³ N°15070 du 23 janvier 1993

⁴ du 14 au 20 janvier 1993

On le trouve reproduit, également, dans le catalogue de l'exposition « La famille royale à Paris » qui s'est tenue au Musée Carnavalet du 16 octobre 1993 au 9 janvier 1994.

Les deux tableaux se différencient par des détails, comme par exemple, la représentation du mur en dessous de la fenêtre, à gauche, lisse chez DANLOUX, marbré chez BATTAGLINI.

Les deux tableaux représentent le Roi Louis XVI. Il vient de rédiger son admirable testament, dans la nuit de Noël 1792.

Depuis longtemps, il a compris que la Révolution Royale, SA révolution – pas l'autre ! – ne pouvait aboutir. Pourtant il a lutté longtemps, jusqu'à ce calamiteux manifeste de BRUNSWICK. Alors, il a écrit au père HEBERT : « Venez me voir aujourd'hui, j'ai fini avec les hommes, je n'ai plus besoin que du ciel. »

Marie-Antoinette à la Conciergerie



Le deuxième tableau, présenté en symétrie du précédant est également de BATTAGLINI (salon de 1822°), acheté et offert par la duchesse d'ANGOULEME au couvent Saint Louis du Temple.

Il évoque la Reine à la Conciergerie, vraisemblablement au petit matin du 16 octobre 1793. Elle tient à la main son ultime lettre à Madame Elisabeth : « C'est à vous, ma sœur, que j'écris pour la dernière fois... ».

Certains contestent l'authenticité de cette lettre...

Quoiqu'il en soit, la Reine, dans le malheur, se sublime enfin, à sa manière, différente de celle du Roi.

Les tapisseries

Une parenthèse à propos des tapisseries réalisées par la Reine, Madame Elisabeth et Madame Royale.

Ce fragment (photo ci-dessous) a été revendu à Drouot dans les années 2000, sous le descriptif suivant :



« Marie-Antoinette, reine de
« France. Important
« fragment de la tapisserie
« réalisée par la reine et sa
« fille, Madame Royale lors
« de leur captivité à la
« prison du Temple.
« Représentant un semis de
« fleurs sur fond noir. Une
« inscription manuscrite
« autographe signée
« Dubuquoy-Lalouette
« figure en bas de
« l'encadrement et stipule :
« S.M. La reine et madame
« Elisabeth ont fait
« pendant les deux dernières
« années de leur vie une
« tapisserie de 50 pieds
« destinée à la salle du trône
« des Tuileries. Cet ouvrage
« est passé miracu-
« leusement chez Mme
« Dubuquoy-Lalouette qui

« l'a conservé jusqu'à ce jour. S.A.R. Madame la Duchesse d'Angoulême en a
« fait disposer deux tentures pour l'église Expiatoire, une au Temple et à Ste
« Geneviève. Il en est resté plusieurs petits morceaux dont celui-ci offert à
« Monsieur de Montamant par Melle Dubuquoy-Lalouette, le 25 mars 1824.
« Conservé dans son cadre d'époque en bois doré à décor de fleurs de lys dans
« chaque angle. Au dos figure l'étiquette de la maison Soury, célèbre encadreur
de l'époque et une inscription manuscrite : Mon arrière grand père Théodore
« Bethery de la Brosse avait épousé Mademoiselle de Montamant, veuve en
« première noce de Mr Viau de la Garde.

« A vue : H : 33 cm – L : 28 cm. Encadrement : H : 55 cm – L : 45 cm.

« Provenance : Ancienne collection de Madame Théodore Bethery de la Brosse, « née Laure de Montamant (1790-1868), et conservé depuis dans sa « descendance. De plus, cette tapisserie fut exposée au château de Versailles du « 16 mai au 2 novembre 1955, lors de l'exposition Marie-Antoinette, « archiduchesse, dauphine et reine, voir en référence le descriptif du catalogue « publié à cette occasion, page 242, lot 779. »



Revenons au Musée de Vauhallan :

Cette grande tapisserie est présentée comme « exécutée par la famille royale à la prison du Temple. »

Madame Royale explique, dans ses Mémoires que tandis que le Roi « avait trouvé une bibliothèque qui l'occupait », sa mère faisait de la tapisserie.

Lorsque la Reine fut transférée à la Conciergerie, elle fit demander que lui soit envoyé « quelque chose qui lui était utile, et entre autres son tricot, parce qu'elle avait entrepris de faire une paire de bas » pour son fils. « Nous le lui envoyâmes, poursuit Madame Royale, ainsi que tout ce que nous trouvâmes de

soie et de laine ; car nous savions combien elle aimait à s'occuper : elle avait toujours eu autrefois l'habitude de travailler sans cesse, excepté aux heures de représentation. Aussi avait-elle fait une énorme quantité de meubles, et même un tapis et une infinité de gros tricots de laine de toutes les espèces. »

Plus loin encore : « Les municipaux vinrent nous demander du linge pour ma mère, mais sans vouloir nous donner des nouvelles de sa santé. On nous ôta les morceaux de tapisserie qu'elle avait faits, et ceux auxquels nous travaillions, sous prétexte qu'il pouvait y avoir dans ces ouvrages des caractères mystérieux et une manière particulière d'écrire. »

Ces deux tapisseries que possède le Musée ont été réalisées par la Reine :



Celle-ci est un dessus de fauteuil.

« Cette tapisserie, faite par Madame la Duchesse d'Angoulême, fille de Louis
« XVI, a été donnée par Melle Henrion à son ancienne élève la Princesse de
« Loewenstein née Princesse de Liechtenstein, dont la fille, la Duchesse de
« Bragance en a hérité et la destine à un couvent en France ».





*Portrait de la duchesse d'ANGOULÊME
Aimablement communiqué par madame Claude JULIE*

Une maquette du Temple

Cette maquette a été présentée en 1987 lors de la très belle exposition sur Louis XVII, à la mairie du 5^{ème} arrondissement de Paris, sous le N°192⁵ et également à l'exposition Marie-Antoinette au Grand Palais, en 2008, sous le N°267⁶.

⁵ Louis XVII – Délégation à l'Action Artistique de la Ville de Paris – pages 115 et 193

⁶ Marie-Antoinette – Editions de la Réunion des Musées Nationaux – 2008 – page 363

Son auteur est anonyme et sa provenance inconnue.

Elle est composée de bois et de carton. Elle mesure 64 cm de haut sur 22 de profondeur.

De couleur gris et marron.

Elle date, vraisemblablement du début du XIX^{ème} siècle.



Souvenirs de Madame Elisabeth



Un ravissant buste de la Princesse aux côtés de la prière qu'elle composa au Temple.

La prière n'a pas exactement été « composée » par Madame Elisabeth qui, en fait, l'a adaptée aux circonstances. Mais elle la récitait souvent lors de sa captivité :

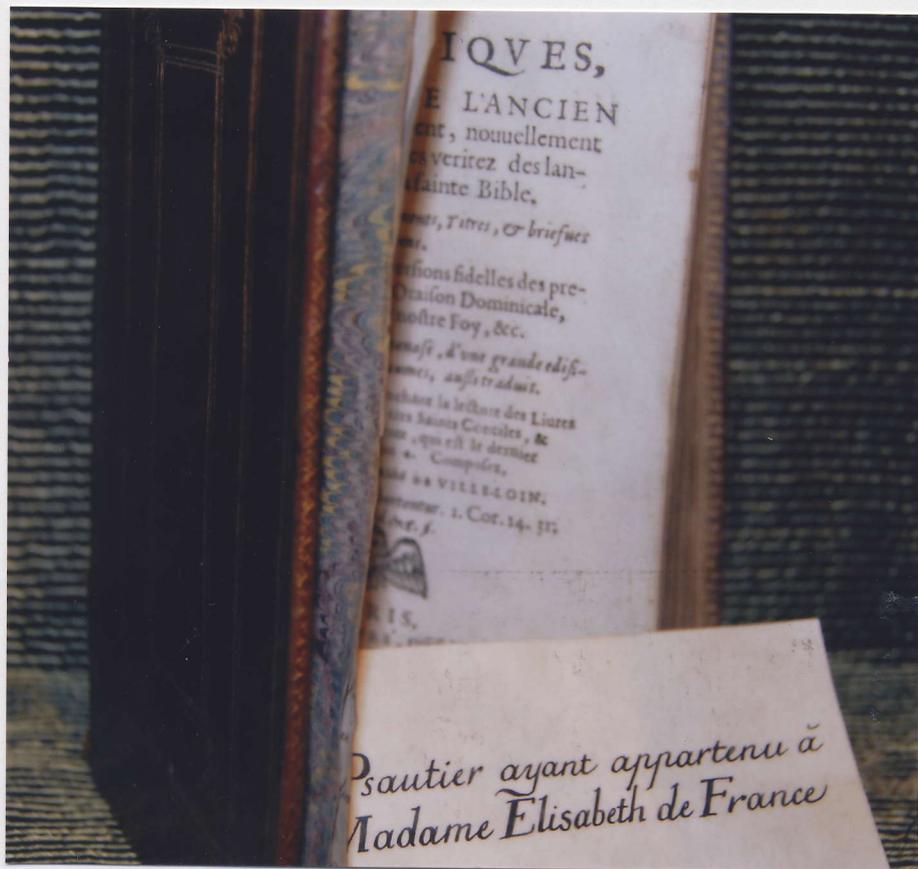
*« Que m'arrivera –il aujourd'hui, ô mon Dieu – Je n'en sais rien : Tout ce que
« je sais, c'est qu'il ne m'arrivera rien que Vous n'avez prévu, réglé, voulu et
« ordonné de toute éternité. Cela me suffit. J'adore vos desseins éternels et
« impénétrables, je m'y sou mets de tout mon cœur pour l'amour de Vous. Je
« veux tout, j'accepte tout, je Vous fais le sacrifice de tout et j'unis ce sacrifice
« à celui de mon Divin Sauveur. Je Vous demande en son nom et par ses
« mérites infinis, la patience dans mes peines et la parfaite soumission qui Vous
« est due pour tout ce que Vous voulez et permettez. »*



*Elisabeth Philippine
Marie Hélène de
France (1764-1794)
par Madame VIGÉE
LE BRUN – Huile sur
toile – H.110 cm – L.82
cm – Château de
Versailles*

Vauhallan possède un bénitier ayant appartenu à Madame Elisabeth au Temple⁷. H.29 cm – L.12 cm – Profondeur 6 cm.

⁷ Exposition Louis XVII – N°227



Et également un psautier.

Un précieux livre

De la toile de Jouy et des pièces provenant d'une robe de chambre de Marie-Antoinette ont été utilisées pour la fabrication de la couverture de ce livre.



Une brosse

Elle provient de la prison du Temple. La famille royale s'en est servie.

Comme de nombreux souvenirs, elle a été prêtée par les religieuses de Vauhallan lors de l'exposition « Louis XVII », sous le N°230.



Le pichet en grès de Louis XVII

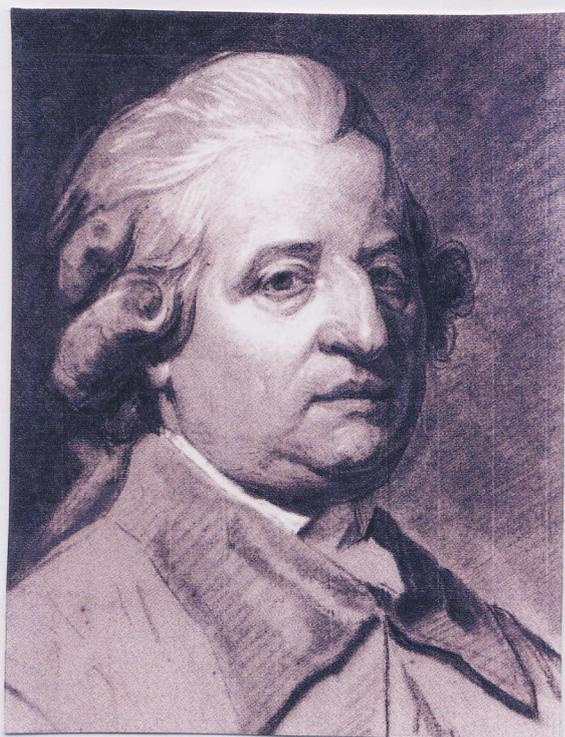
Ce pichet⁸, utilisé par l'enfant-Roi au Temple est reproduit page 36, dans la revue *Historama* spécial N°25 « L'énigme Louis XVII » que dirigeait Monsieur Gérard GUICHETEAU. Il en est, d'ailleurs, de même pour la maquette du Temple.

Cet humble et émouvant objet de la vie quotidienne nous ramène à une réalité trop souvent déniée. Louis XVII n'est pas seulement un mythe, il est avant tout, un enfant, un petit garçon fragile, victime d'une violence sans nom, arraché à son monde, emprisonné alors qu'il n'avait que 7 ans, privé de sa famille, seul dans la terrible nuit d'une tour moyenâgeuse.

⁸ Exposition Louis XVII – N°242 – Page 148 du catalogue déjà cité



*Portrait anonyme de
Louis XVII au Temple.
Musée Carnavalet*

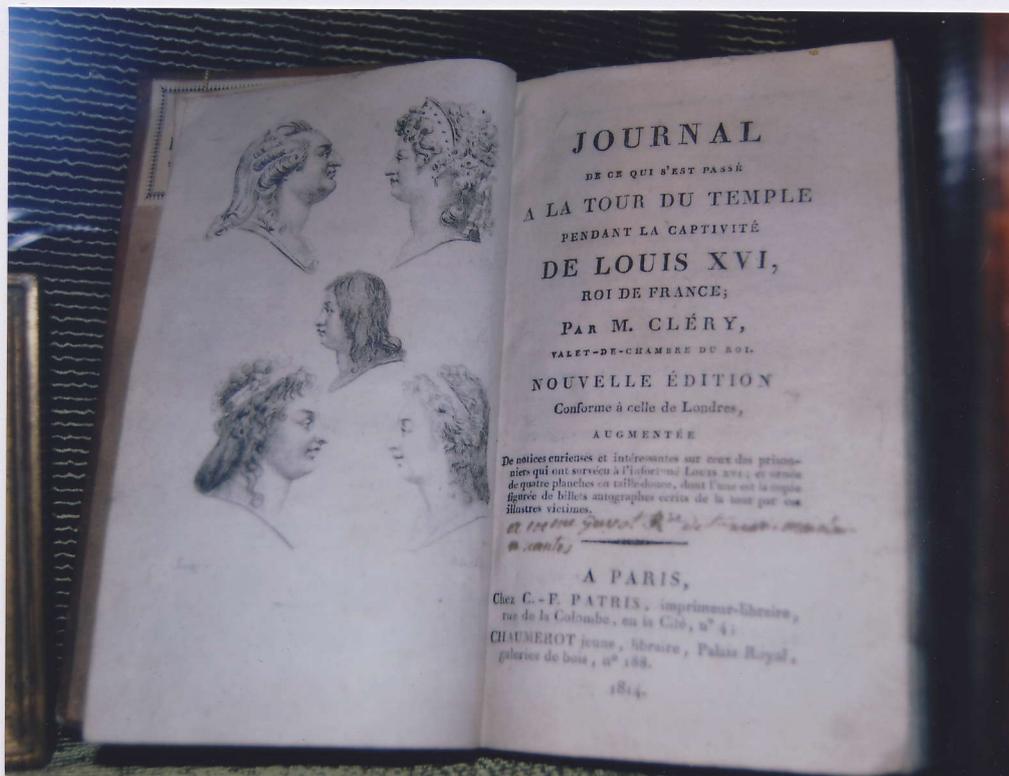


*Portrait de Louis XVI PAR Joseph
DUCREUX. Fusain et rehauts de
craie sur papier gris.*

*Musée Carnavalet
Le plus émouvant des portraits du Roi
à la fin de sa vie.*

Le journal de CLÉRY

Parmi les ouvrages anciens, le « Journal de ce qui s'est passé à la Tour du Temple pendant la captivité de Louis XVI, Roi de France.



*Ce très bel
exemplaire
est présenté
dans son
édition de
1814.*



*Emouvant, également, ce
portrait de la Reine, peint par
Alexandre KUCHARSKY.
Pastel. H. 77 cm – L.60 cm. –
Château de Versailles –*

Madame Royale

Je ne résiste pas au plaisir de publier ici un portrait de Marie-Thérèse, qui ne fait pas partie des collections de Vauhallaan et dont j'ignore les références, mais qui est tellement royal !

La Princesse porte le grand deuil. Elle arbore un médaillon qui représente en profils le roi, la Reine et Louis XVII. Elle s'appuie sur les nouvelles couleurs de la France : Le bleu du manteau royal, le blanc de l'hermine et le rouge du tapis de table.



Un trône, en retrait, semble annoncer une future reine. Pourtant, le fond du tableau, très sombre, laisse planer l'incertitude ou prédit une tragique destinée.

Cette estampe « Echange des députés prisonniers en Autriche, le 20 frimaire an 4^e de la République », montre Madame Royale descendre de son carrosse à Huningue.



Bref rappel historique : L'échange de Marie-Thérèse contre des prisonniers français est proposé par CARNOT au Comité de Salut Public, le 12 messidor an III, (30 juin 1795). Le décret suivant est adopté :

*« La Convention Nationale après avoir entendu le rapport de ses Comité de
« Salut Public et de Sûreté Générale, déclare qu'au même instant où les
« principaux détenus livrés au prince de Cobourg par Dumouriez, le maître de
« poste Drouet, fait prisonnier sur les frontières de Flandres et les
« ambassadeurs Maret et Sémonville, arrêtés en Italie par les Autrichiens, et les
« personnes de leur suite livrées à l'Autriche ou arrêtées et détenues par ses
« ordres, seront rendues à la liberté et parvenue aux limites du territoire de la
« République, la fille du dernier roi des Français sera remise à la personne que
« le gouvernement autrichien déléguera pour la recevoir... »*

A Paris, dans la nuit du 27 au 28 frimaire an IV (18 au 19 décembre 1795), BENEZECH, alors ministre de l'Intérieur, se présente à la porte de l'enclos du Temple.

Marie-Thérèse attend. Elle est entrée dans la terrible Tour par une chaude soirée d'été. C'était trois ans auparavant. Elle en sort par une glaciale nuit hivernale.

A quoi pense t-elle ? Que vit t-elle ? Ces émotions là ne s'écrivent pas.

Jamais elle ne reverra ses parents. Elle est orpheline. Elle a 17 ans.

Elle quitte la France pour longtemps, accompagnée par Madame de SOUCY et son fils, HÜE, GOMIN, le capitaine MECHAIN, Catherine VARENNE, sa femme de service, le rôtiisseur du Temple MEUNIER, le porte-clefs BARON, COCO, le petit chien de son frère et... un magnifique trousseau confectionné par mesdames CLOUET, GARNIER et FOUEL, trousseau qu'elle refusera d'emporter à Vienne.

Huit prisonniers français, dont DROUET, CAMUS, BANCAL, QUINETTE et le général de BEURNONVILLE, attendent à Riechen, près de Bâle. Madame Royale ne doit pas les rencontrer. DROUET ! L'homme de Varennes !

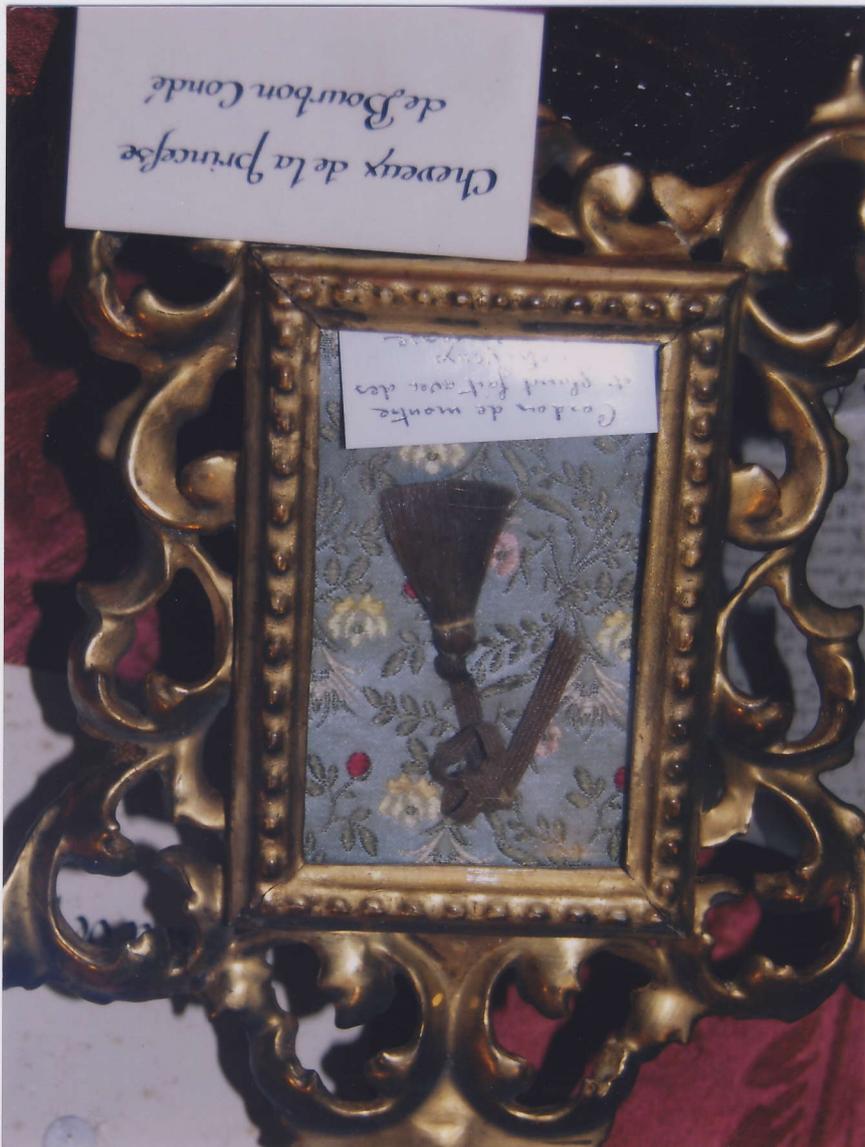
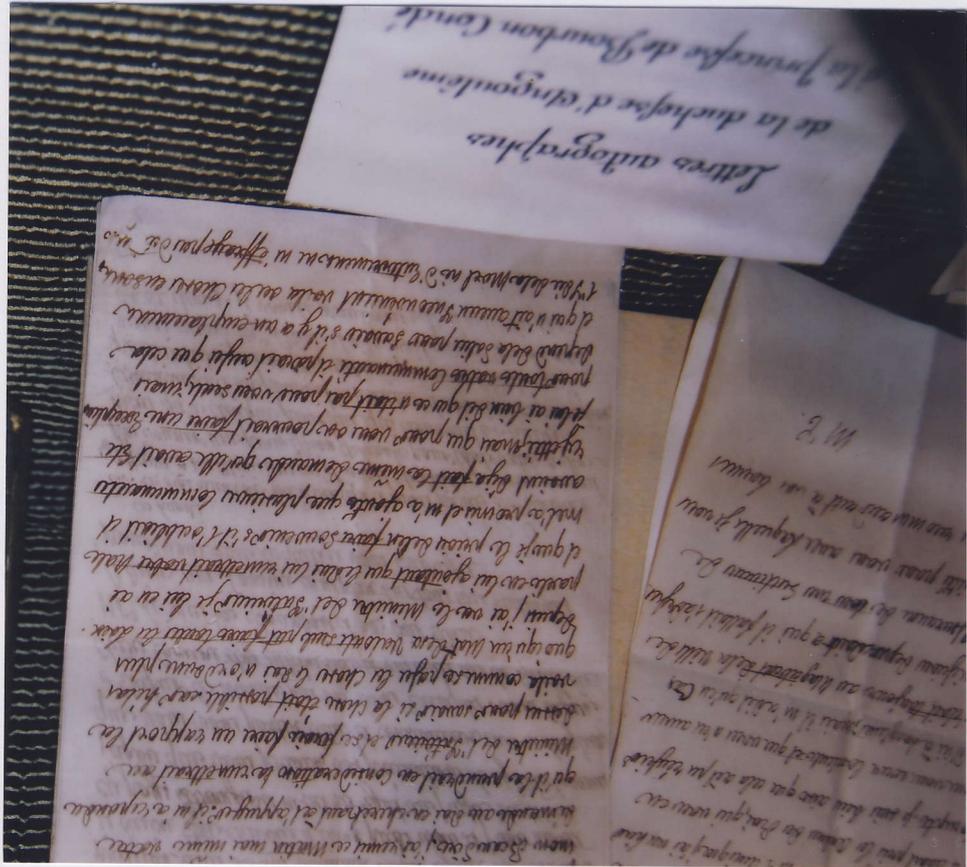
Elle arrive à Huningue le 24 décembre à 6 heures du soir, devant l'Hôtel du Corbeau. (La date du « 20 frimaire » indiquée sur l'estampe est donc inexacte) et rédige un récit de son voyage pour Madame de CHANTERENNE.

Le lendemain, la fille de Louis XVI passe la frontière de son pays et approche des confins de Bâle, escortée par la maréchaussée locale. Il pleut. Les chemins sont à ce point détremvés que le secrétaire de l'ambassade de France, BACHER, propose de la transporter dans un fauteuil jusqu'à une maison de campagne prêtée par un certain Monsieur REBER au prince de GRAVE. Mais elle, vive et légère saute de la voiture sans attendre...

Ensuite, ce sera Vienne, le mariage avec son cousin d'ANGOULÊME, un bien triste destin...

Souvenirs de la Princesse de BOURBON CONDE

Ci-après, trois photographies concernant des souvenirs de la Princesse : Des lettres autographes que la duchesse d'ANGOULÊME lui a adressées, un cordon de montre et gland faits avec ses cheveux...





Mohilof, touchant symbole de fidélité

20 mars 1804, le duc d'ENGHIEN est conduit au château de Vincennes. Il a été enlevé, en toute illégalité à Ettenheim et « jugé » à 2 heures du matin, le 30 ventose an XIII de la république, par un « tribunal » improvisé qui ne saura même pas se référer à un quelconque article de loi pour légitimer sa sentence. De toutes façons, la tombe était déjà prête dans les douves du château !

Le duc n'est pas arrivé seul. Un petit carlin, Mohilof, l'a suivi depuis Ettenheim, en traversant le Rhin, dit-on, à la nage alors qu'il était repoussé à coups de bottes de l'embarcation qui emmenait son maître vers la France.

Mohilof, c'est Charlotte de ROHAN-ROCHEFORT qui l'a offert à celui qu'elle considère comme son fiancé, malgré l'opposition du prince de CONDE, grand-père du duc d'ENGHIEN, qui assimilait leur éventuel mariage à une mésalliance.

Charlotte est née le 25 octobre 1767, son oncle et parrain n'est autre que le cardinal de ROHAN, celui de l'affaire du collier. Le cardinal avait émigré en Allemagne où il possédait le château d'Ettelheim à l'orée de la Forêt Noire, sur la rive droite du Rhin.

C'est là que le duc d'ENGHIEN rejoint la femme qu'il aime et c'est là que le destin le rejoint.



*Mohilof, peint par Carle
VERNET et lithographié
par CASSAS*

Mohilof voyage avec lui, partage ses derniers repas et sa dernière nuit. Il est là, dans les fossés de Vincennes, tout à côté.

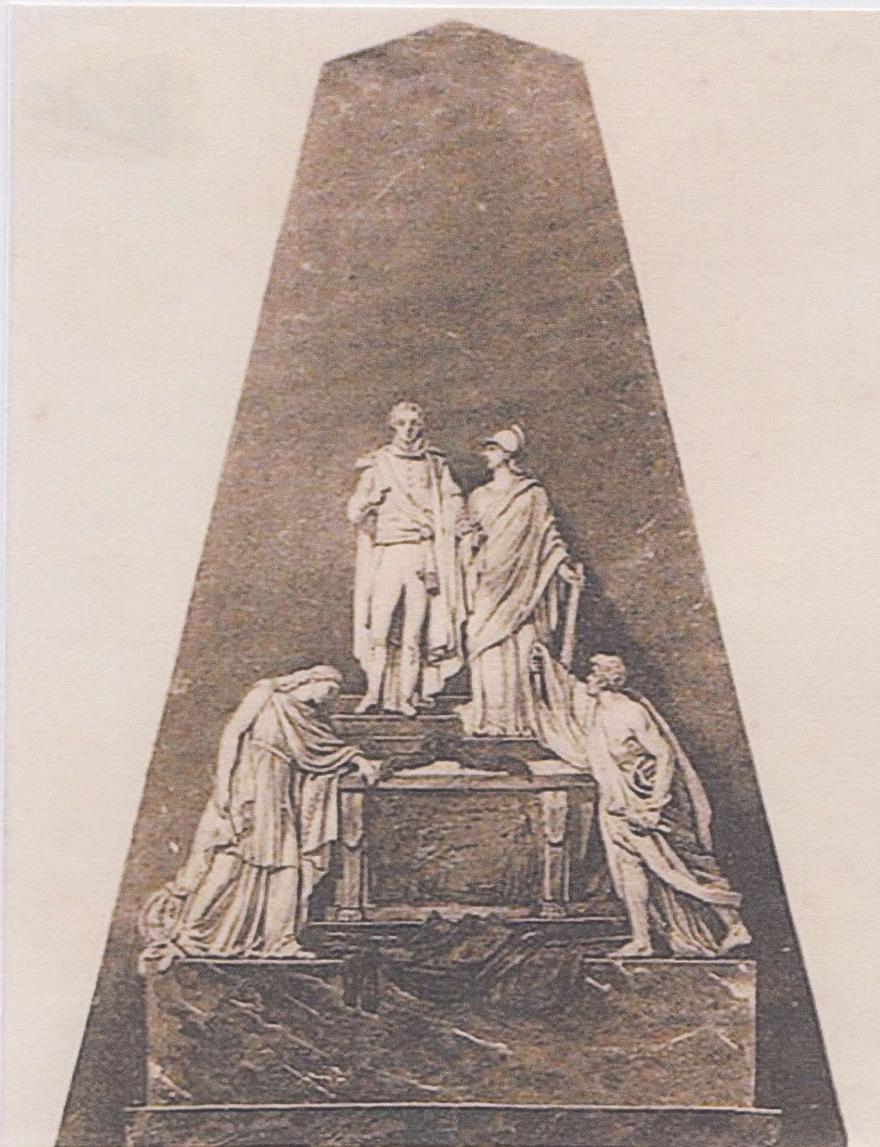
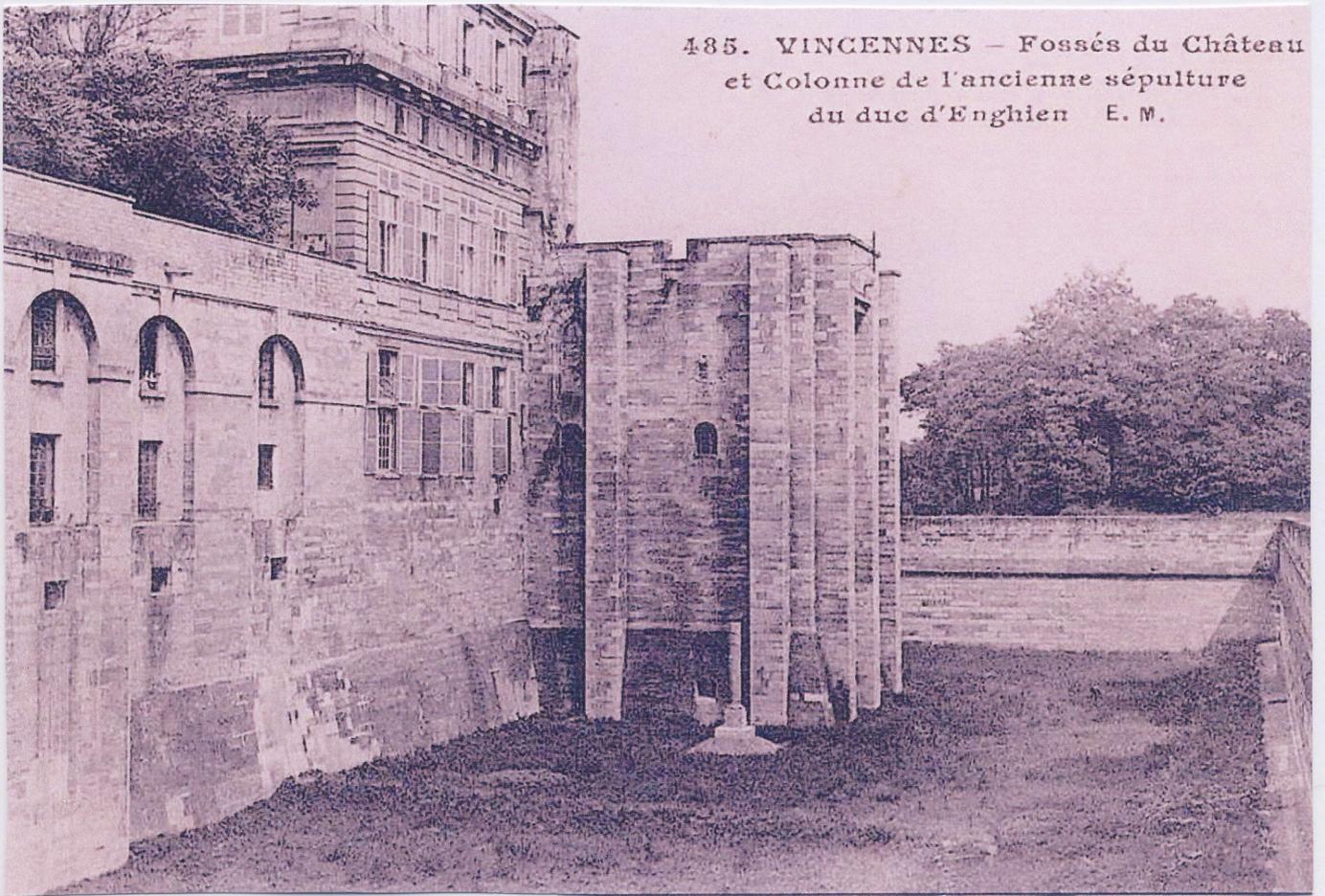
Au dernier moment, juste avant que le peloton d'exécution obéisse à l'ordre de tirer, le duc l'écarte, puis, il s'effondre.

Louis Antoine Henri de BOURBON, duc d'ENGHIEN était né à Chantilly, le 2 août 1772, il n'avait que 32 ans.

Le petit carlin reste seul dans cette nuit tragique, hurlant à la mort autour d'une sépulture hâtivement refermée.

Madame HAREL, épouse du gouverneur de Vincennes l'a recueilli puis l'a donné au marquis de BETHISY, compte tenu que la police avait refusé d'accorder satisfaction à Charlotte de ROHAN qui le réclamait.

485. VINCENNES — Fossés du Château
et Colonne de l'ancienne sépulture
du duc d'Enghien E. M.



Il existe une carte postale montrant l'emplacement de l'ancienne sépulture du duc dans les fossés du château, et une autre de l'état primitif du tombeau du duc d'ENGHIEN, dans la Sainte Chapelle de Vincennes.

Le Musée des Bénédictines de Vauhallan conserve bien d'autres souvenirs : Le duc de BERRY, le duc de BORDEAUX ne sont pas oubliés, ni la duchesse d'ORLEANS avec ce charmant portrait.



DUCHESSE D'ORLÉANS
MÈRE DE LOUIS-PHILIPPE I^{ER}

LA BOUTIQUE

Incontournable dernière étape de la visite : La boutique.

Côté librairie : Il faut absolument emporter la brochure historique sur « L'abbaye Saint Louis du Temple ». Elle ne coûte que 4€. Sinon, vous choisirez parmi les livres religieux ou historiques celui que vous ne possédez pas encore. Prenez aussi cette grande enveloppe contenant 8 reproductions du Temple : Le Palais du Temple, l'entrée du Palais, la rue du Temple, un plan comparatif de 1450 et de 1770, l'entrée du couvent, le square. La librairie propose également un bon choix de cartes postales.

Côté souvenirs : Objets pieux, chapelets, statuettes...

Côté maison : Bougies parfumées, bougies décorées, broderies, céramiques...

Côté beauté : Savonnettes, crèmes, shampoings...

Côté diététique ou gourmand : Confitures, gâteaux secs, sirops...

Côté...

Eh oui ! La variété surprend. Et comme les acheteurs sont nombreux – en plus de notre groupe – la sœur qui tient la caisse, ce jour là, est plutôt débordée.

Pourtant, il faut se presser le chauffeur du car nous attend.

CONCLUSION PROVISOIRE

Alors, retour vers Paris, le temps d'échanger encore quelques nouveautés sur l'énigme qui nous rassemble et rêver à d'autres projets : Quelqu'un a parlé d'un voyage à Varennes... mais c'est une autre histoire...

Un grand merci à notre Présidente et à Monsieur DESJEUX et une pensée pour ceux qui n'ont pas pu partager cette journée.

Allez découvrir l'abbaye Saint Louis du Temple à Vauhallan, vous ne le regretterez pas, vraiment !